

SNEP 81

Expéditeur: SNEP-FSU
201 rue de Jarlard
81000 ALBI

BULLETIN N° 34 septembre 2017
6 pages pour les syndiqués 2016-2017
4 pages pour les non adhérents en 2016-2017

Sommaire :

Page 1 : Edito.
Page 2 : Bureau départemental, Syndicalisation.
Page 3, 4 : Mutations tarnaises.
Page 4 : Info sport scolaire.
Page 5 : Fiche de syndicalisation .
Page 6 : AG de rentrée.



Assemblée Générale du SNEP 81 Vendredi 15 septembre 2017 - 20H collège Louisa Paulin REALMONT

Edito:

« En dehors de la réforme du collège qui occupe le terrain éducatif, une autre journée d'action nous attend le 15 septembre. Les enjeux sont là d'un autre ordre. Il s'agit en effet de continuer à s'opposer au démantèlement progressif du code du travail. Certes, il y a certainement une réécriture à faire de ce code, mais celle-ci se doit d'aller vers une simplification sans remise en cause des droits des travailleurs. »

Voilà ce que j'écrivais dans l'édito de notre bulletin de rentrée le 4 septembre 2016.

Un an après où en sommes-nous ?

La loi El KHOMRI est passée à coup de 49.3. Nous avons changé de Président, de majorité à l'Assemblée Nationale, mais la politique commencée sous le régime de François HOLLANDE se poursuit, certains diront s'aggrave, sous le début de mandat d'Emmanuel MACRON.

Au lieu du 15 septembre, nous sommes donc appelés à manifester le 12 pour dénoncer l'orientation politique prise à l'égard de celles et ceux qui sont soumis au code du travail. On remarquera au passage que dans le discours politique le mot réforme tend à disparaître au

Bien sûr, les modifications apportées par ordonnances au code du travail ne nous toucheront pas directement nous les enseignants. Elles toucheront certainement des amis, de la famille, nos enfants. Elles sont peut-être annonciatrices de celles qui viendront ensuite s'attaquer à la fonction publique. En tout cas, j'ai le sentiment que nous allons assister à une nouvelle forme de lutte de classes dans laquelle les ouvriers et salariés, malheureusement souvent en ordre dispersés, seront une nouvelle fois les grands perdants.

A moins, à moins qu'un réveil citoyen ne fasse son apparition, qu'un mouvement social contraigne nos décideurs à trouver d'autres solutions que celles qui consistent à toujours penser que c'est en donnant plus aux patrons d'entreprises que cela ira mieux pour tout le monde.

En période de rentrée, on est toujours en droit d'espérer.

André CASTELLAN (le 4 septembre 2017)



BUREAU DEPARTEMENTAL

*						
*	Secrétaire:	CASTELLAN	André	LGT Rascol	ALBI	*
*	Trésorière:	LONGHI	Sylvette	LP Sidobre	CASTRES	*
*	Membres:	CARIA	Jérémy	LPO Jean Jaurès	CARMAUX	*
*		CIBA	Karine	CLG Saut du Sabo	ST JUERY	*
*		CONTI-MARAVAL	Hélène	CLG Bellevue	ALBI	*
*		ESPOUNE	Maxime	LGT Borde Basse	CASTRES	*
*		GAUBERT	Jean-Luc	LP Rascol	ALBI	*
*		MAUROIS	Francis	LG Bellevue	ALBI	*
*		RAVASIO	Daniel	Retraité		*

L'AG de rentrée est toujours une bonne occasion pour tenter d'élargir le bureau départemental. N'attendez pas d'être sollicités pour venir renforcer l'équipe militante du SNEP Tarn.

SYNDICALISATION

La barre symbolique des 100 syndiqués a été franchie l'an passé (nous étions 102 syndiqués SNEP dans le département). C'est non seulement pour l'équipe militante du Tarn un soutien extraordinaire, mais c'est aussi une forme de reconnaissance du travail mené qui donne énergie et volonté pour poursuivre notre engagement syndical.

Que toutes celles et tous ceux qui ont soutenu le SNEP 81 par leur adhésion soient ici chaleureusement remerciés.

Nous espérons que celles et ceux qui n'ont pas pu adhérer auront l'opportunité de le faire cette année.

Nous espérons aussi que celles et ceux qui n'ont jamais adhéré au SNEP, ou qui n'ont plus pris de cotisation syndicale depuis un certain temps, viennent nous rejoindre. **Adhérer au SNEP n'est pas l'adhésion à toutes les idées et revendications portées par le SNEP.** Ce n'est pas non plus souscrire à une sorte d'assurance ou de mutuelle. Mais c'est apporter avant tout un soutien financier à une organisation qui œuvre pour la défense et la promotion de notre discipline et de ses acteurs.

Le frein financier à la question de l'adhésion est souvent un faux prétexte. Un paiement étalé sur 5 mois ne met pas en péril un budget familial, surtout lorsque l'on récupère ensuite 66% de sa cotisation en déduction ou en crédit d'impôt (sauf à être aux frais réels).

Adhères au SNEP et continuez à soutenir les actions de ses militants !

Anciens adhérents, quelles que soient les raisons qui vous ont amenées ou éloignées du SNEP, devez-vous encore demeurer en retrait ? N'est-il pas temps de revenir vers le syndicat de l'EPS même si parfois vous pouvez contester les positions du SNEP ?



Cette année, 9 collègues n'ont pas renouvelé leur adhésion dont 5 sont des retraités. La retraite n'étant pas signe d'arrêt de la vie sociale, nous espérons les retrouver très prochainement. Quant aux actifs qui ont fait l'impasse l'an dernier, espérons qu'eux aussi pourront revenir très vite.



MUTATIONS TARNAISES : comme l'an dernier, 8 nouveaux collègues !

Cette année, avec plus de postes offerts au mouvement dans notre académie que d'entrants, les mutations 2017 auront permis à une quinzaine de TZR d'obtenir un poste en établissement. Dans le Tarn, 2 de nos collègues vont enfin goûter aux joies de la stabilité. Malheureusement, la contrepartie c'est des moyens en remplacement en diminution. Il est donc d'ores et déjà à craindre que cela mette encore plus en difficulté les TZR restants ainsi que de voir le risque d'élèves se retrouvant sans EPS.

Parmi les 8 entrants dans notre départements on aura plaisir à saluer 2 réintégrations.

Côté stagiaires, on notera qu'ils ne seront que 4 cette année (contre 5 l'an passé). Espérons que leurs tutrices et tuteurs, au-delà des judicieux conseils qu'ils ne manqueront pas de leur apporter, seront aussi les guider vers la réflexion et la voie syndicale.

Enfin, parmi celles et ceux déjà en poste dans le département, félicitons les 3 collègues qui ont obtenu satisfaction dans leurs vœux.

Avec une barre d'entrée à 549 points, notre département ne figure pas cette année parmi les plus accessibles de l'académie. La bataille que chacun peut mener pour transformer des heures supplémentaires en heures poste ne doit donc pas faiblir si l'on souhaite contribuer au maintien dans le Tarn d'une certaine fluidité de mouvement.

Pour conclure ce petit mot, le SNEP Tarn souhaite la bienvenue à nos nouveaux collègues et bonne continuation à celles et ceux qui nous quittent.

Les départs : Pour cause de retraite (en espérant n'oublier personne)

- ANDURAND Dominique, lycée Las Cases LAVAUUR
- BARET Christian, collège Jean Jaurès CASTRES
- CRUCCIANI Pierre, collège Alain Fournier ALBAN
- FRANCOIS Maryline, lycée Borde Basse CASTRES
- JOINEAU Marc, collège de BRASSAC
- SANCHEZ Christine, collège de la montagne noire LABRUGUIERE

Ont quitté le Tarn pour d'autres académies ou départements

- BADEY Margaux, stagiaire au collège de St Sulpice, est partie pour l'académie de Créteil
- BEYSECKER Adeline, TZR 81, est partie pour l'académie de Versailles.
- BROS Pierre, stagiaire au collège Camus de Gaillac, est parti pour l'académie de Clermont Ferrand
- IMBERT Cyril, au LP Riess de Mazamet est parti pour Mayotte
- LARRE Eva, au collège de Lacaune, est partie pour le collège de Moissac
- PUIG Robin, stagiaire au collège de Lisle sur Tarn, est parti pour l'académie de Lille
- REBEYROL Quentin, stagiaire au collège de Lavour, est parti pour l'académie de Paris
- SEIXAS Mickaël, stagiaire au collège Jean Jaurès à Albi, est parti pour l'académie d'Amiens

Les arrivées : Sur poste en établissement. Barre d'entrée départementale : 549 points. Quelques barres « Commune » pour mieux comprendre le mouvement : ALBI (434,2), CASTRES (991,2), GAILLAC (676.2), LAVAUUR (863), LISLE SUR TARN (716.2), MAZAMET (894,2), ST SULPICE (928)

- CAPDEVILLA Emilie, en poste en Polynésie, arrive au lycée Borde Basse à Castres
- CHAPPELLAZ Laure, TZR 81, arrive au collège Alain Fournier à Alban
- LAMONEYRIE Matthieu, en poste en Seine-Saint-Denis, arrive au collège Camus de Gaillac
- MILHAU Marc, en retour de dispo, arrive au collège Les Cèdres à Castres
- NIVOIX Julie, en poste en Seine-Saint-Denis, arrive au collège Montalet de Lacaune
- RAYNAL Jean-Henry, en poste en Corrèze, arrive au collège Jean Jaurès à Castres
- SALVIGNOL Luc, en poste dans le Nord, arrive au collège de St Sulpice
- SCHUTT Patrick, en poste dans le Puy-de-Dôme, arrive au collège de Brassac
- SERRUT Magalie, TZR 81, arrive au collège Camus de Gaillac
- SICARD Marc, en poste dans les Hauts-de-Seine, arrive au collège de Lavour
- SOURBIER Monica, en poste dans les Hautes-Alpes, arrive au LP Riess 0 Mazamet
- THOMAS Céline, en poste dans les Yvelines, arrive au collège de Lisle sur Tarn



Le mouvement intra-départemental

- GARIGLIO Stephan, libère le collège Les Cèdres à Castres pour le collège de Labruguière
- GOUCHET Bruno, libère le collège Camus de Gaillac pour le collège Jean Jaurès à Albi
- VALES Sandra, libère le collège Les Clauzades de Lavaur pour le lycée Las Cases de Lavaur

Les professeurs stagiaires

- BOURGUES Mathieu, lycée Rascol à Albi
- LONGO Philippe, collège Bellevue à Albi
- MONTAGNE Rémi, collège Bellevue à Albi
- PIERRON Kévin, collège Les Clauzades à Lavaur

AFFECTATIONS DES TZR

Un groupe de travail concernant l'affectation des TZR s'est tenu le 21 juillet. Depuis, et jusqu'à la rentrée, aucune communication avec le rectorat n'a pu se faire. Si les informations ci-dessous sont erronées, merci de nous en avvertir. Nous contacter pour tout problème éventuel.

- BOUDJEDDOU Jonathan, en AFA dérogatoire dans le 65
- CHANVILLARD Julien, pas d'affectation connue à l'heure actuelle.
- GELSOMINO Sébastien, pas d'affectation connue à l'heure actuelle.
- INDJIRDJIAN Laëtitia, pas d'affectation connue à l'heure actuelle.
- LOSIOWSKI Christelle, pas d'affectation connue à l'heure actuelle.
- NOGARET Timothé, en AFA pour 19H au collège de Valence d'Albigeois.
- PAGES Charlotte, en AFA pour 20h au collège Jean Monet à Castres.
- PESQUE Franck, en AFA pour 19H au collège de Labastide Rouairoux.
- ROBIN MIRASSOU Céline, en AFA pour 16H au lycée Borde Basse à Castres.
- ROUSSENQ Magali, en AFA pour 11h au collège Jean-Louis Etienne à Mazamet.
- RUSSO Marie, en AFA pour 15H au collège de Cordes sur Ciel.
- TRESSENS Nadège, en AFA pour 20H au collège de Gaillac.
- VALENTINI Emilie, pas d'affectation connue à l'heure actuelle.

Dernière minute Sport Scolaire

Où en sommes-nous au service départemental de l'UNSS 81 ?

Toutes celles et tous ceux qui ont assisté à l'AG UNSS du 28 juin 2017, étaient au courant de la situation que risquait de connaître le service départemental UNSS 81 à cette rentrée. En effet, le fonctionnement de ce service allait être grandement mis en danger puisque le contrat de Robin THOMAS ne pouvait être reconduit et qu'aucune autre solution n'était alors envisageable. Le SNEP 81 a immédiatement réagi en interpellant notre DASEN ainsi que la Rectrice, et en produisant et en faisant signer aux présents à l'AG (environ 120 collègues) une pétition appelant à la création d'un poste de Directeur Départemental Adjoint. Le SNEP ne devait alors utiliser cette pétition que si aucune solution ne se présenterait à la rentrée. Après avoir contacté notre Directeur Départemental Jean-Philippe MIALHE, nous pouvons annoncer qu'une sortie de crise pourrait être trouvée. Tout d'abord, la Rectrice a demandé à notre Directeur Départemental un dossier pour appréhender les besoins réels du service départemental du Tarn, laissant peut-être entrevoir à terme la création de ce poste d'adjoint que le SNEP a réclamé. Ensuite, au travers d'une structure mettant à disposition de fédérations ou d'associations des emplois sportifs, le réemploi en CDD de 18 mois de Robin pourrait se mettre en place de manière quasi immédiate. Le conditionnel est encore de mise au moment de la rédaction de ce message, car il nous faut encore attendre l'accord de l'UNSS nationale. Le SNEP national va bien évidemment être mis au courant de ces différentes démarches espérant ainsi accélérer les décisions favorables au bon fonctionnement de notre service départemental.



Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante : Sylvette LONGHI, 48 Bd Léon Bourgeois, Appt 307, 81100 CASTRES

Identité	Date de naissance ____/____/____	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement		
	Nom :	Code établissement :				
	Nom de jeune fille :	Nom :				
	Prénom :	Adresse complète :				
	Adresse complète	Echelon (ou groupe pour les retraités) :				
	Mail :	Situation administrative (entourez ci-dessous)				
Téléphone fixe :	TZR	Poste fixe	Temps partiel : %			
Téléphone portable :	Prof Sport stagiaire	Prof EPS stagiaire	Agrégé stagiaire			
Envoi des bulletins SNEP-FSU			Envoi du bulletin FSU ("POUR")			
<input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique			<input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique			
Bulletins Envoi des hors séries "Contre pied" uniquement par voie postale			Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.			
			Date et signature			

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2017-2018

Entourez votre catégorie professionnelle



	Catégorie/échelon										
	1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11
Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS	100 €	126 €	143 €	152 €	160 €	165 €	175 €	187 €	199 €	213 €	228 €
Prof EPS classe normale biadmissible			149 €	156 €	165 €	177 €	186 €	199 €	214 €	230 €	239 €
Prof EPS Hors Classe - Prof Sport Hors Classe	199 €	209 €	224 €	242 €	257 €	271 €					
Agrégé - CTPS	110 €	166 €	169 €	183 €	194 €	208 €	223 €	239 €	256 €	271 €	282 €
Agrégé - CTPS Hors Classe	256 €	271 €	283 €	303 €	315 €	334 €					
AE - CE - PEGC		120 €	126 €	133 €	139 €	146 €	152 €	160 €	168 €	178 €	188 €
CE - PEGC Hors Classe			177 €	187 €	211 €	227 €					
CE - PEGC Classe Ex.	211 €	229 €	242 €	257 €	271 €						
MA et CDI	100 €	113 €	116 €	124 €	133 €	140 €	150 €				
Prof EPS stagiaire à l'externe	100 €										
Prof de Sport stagiaire à l'externe	100 €										
Agrégé stagiaire sur 1er poste	110 €										
Congé parental - disponibilité	46 €										
CDD temps plein à l'année	44 €										
Autres CDD et vacataires	30 €										
Congé de formation	102 €										

Stagiaire non reclassé : selon échelon de la catégorie d'origine

Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service

Abonnement Bulletin	
Non syndicaux	60 €
Institutions/Associations	60 €
Etudiants STAPS	20 €

Retraité et contrat local HDF	Montant du traitement ou de la pension mensuelle (net)			
	Inférieur à 1 000 € → groupe 1	51 €	Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6	117 €
Entre 1 001 € et 1 300 € → groupe 2	68 €	Entre 2 301 € et 2 500 € → groupe 7	134 €	
Entre 1 301 € et 1 550 € → groupe 3	83 €	Entre 2 501 € et 2 700 € → groupe 8	148 €	
Entre 1 551 € et 1 800 € → groupe 4	94 €	Entre 2 701 € et 2 900 € → groupe 9	160 €	
Entre 1 801 € et 2 050 € → groupe 5	103 €	Supérieur à 2 900 € → groupe 10	168 €	

Je choisis de payer ma cotisation...

- 1/ Nouveauté ! En ligne sur le site <http://www.snepfsu.net>
- 2/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)
- 3/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
 - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
 - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.
 Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Compl. d'adresse _____

CP - Ville _____

Pays _____

Code IBAN _____

Code BIC _____

Paiement récurrent

Pour le compte de
SNEP-FSU
76, rue des Rondeaux
75020 PARIS
 Ref : cotisation SNEP
 A :
 Le :
 Signature :

MERCI DE JOINDRE UN RIB

NE RIEN INSCRIRE ICI

CREDIT D'IMPOT

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.
 Par exemple, une cotisation de 152 € ne vous coûte réellement que 51,68 €.



ASSEMBLEE GENERALE DU SNEP 81



VENDREDI
15 SEPTEMBRE 2017
20H
Collège Louisa Paulin
REALMONT

Quelques points à l'ordre du jour:

- Accueil des nouveaux collègues
- Bilan de rentrée
- Actions du 12 et 23 septembre

Vendredi 15 septembre
INFOS-CONVIVIALITE

IL NE S'AGIT PAS DE DIRE, IL S'AGIT DE FAIRE !

Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui déplorent que notre société soit devenue de plus en plus individualiste.

Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui dénoncent les rythmes effrénés de nos vies d'occidentaux.

Et toutes et tous ont raison !

Alors que diriez-vous de contredire ce constat et de prendre le temps de venir échanger avec des collègues, de partager un moment d'information mais aussi de convivialité ?

Ces dernières années, hormis l'an passé, notre AG de rentrée se déroulait le dernier vendredi de septembre et tentait de se clôturer par un petit match de volley. Au fil du temps un certain essoufflement sportif s'est installé et les ballons de volley sont restés dans leurs sacs. Une soirée bowling a été instaurée en fin d'année pour tenter de dérouiller malgré tout nos délicates articulations. Le succès de l'opération a fait que ce type de soirée a été reconduit, mais pas à l'issue de notre AG de rentrée. Du coup il a semblé opportun aux membres du bureau départemental de placer la date de l'AG pour être au plus près de la rentrée. Le choix du 15 septembre a été décidé pour faire suite à la journée d'action du 12 septembre et pouvoir faire remonter nos bilans et analyses lors du CDNE des 28 et 29 septembre.

Prenez le temps de venir nous rejoindre à Réalmont. Les débats menés au SNEP sont toujours plus riches lorsque nous nous retrouvons en grand nombre. Et puis, il y a peu de moments dans l'année où nous pouvons prendre le temps de nous retrouver. Ne les gâchons pas !

